Les offres de groupe

Complément au concept de protection actuellement contraignant de l'OrTra TC

A partir du lundi 22 juin 2020, les mesures de lutte contre le nouveau coronavirus seront largement levées. En outre, tous les lieux accessibles au public doivent avoir un concept de protection.

Avec le concept de protection de l'OrTra TC, ces règles complémentaires, basées sur les instructions de l'OFSP, sont obligatoires pour tous les membres de l'ASF.

Chaque membre est responsable de leur mise en oeuvre. Les cantons ont le droit de vérifier sur place si les directives de l'OFSP sont respectées.

En plus du concept de protection toujours valable et contraignant de l'OrTra TC, les points suivants s'appliquent au travail avec les groupes :

- **Distance**
  Les participants respectent les règles de distance applicables avant et après la leçon, pendant le cours ils travaillent sur leurs tapis / tabourets, tout en marchant la règle de distance de 1.5 mètres s'applique également.

  Les praticiens Feldenkrais veillent à ce que les groupes successifs ne se mélangent pas.

- **Composition**
  Idéalement, les groupes devraient toujours être composés des mêmes personnes.

- **Règles d'hygiène/masques de protection**
  Les mêmes règles s'appliquent en matière d'hygiène, de port de masques de protection, de désinfection des trappes de porte, l'équipement, la distance aux salutations, etc. comme pour le travail avec les particuliers (voir le concept de protection de l'OrTra TC).

  Si le cabinet ne dispose pas de serviettes ou de support papier pour protéger les tapis lors des cours, veuillez demander aux participants de votre groupe d'apporter, pour chaque leçon, une serviette fraîchement lavée.

- **Vestaires**
  La règle de la distance de 1.5 mètres s'applique également aux vestiaires. Les participants qui viennent avec leur propre voiture ont déjà déménagé si possible.